



## TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

### **Suivi des réunions sectorielles tenues en 2001**

#### **Introduction**

1. Lors de l'évaluation du Programme des activités sectorielles en 1995, le Conseil d'administration a pris une décision selon laquelle «... le Bureau devra, à chaque biennale, l'informer des mesures de suivi qu'il aura prises dans chaque secteur. Ces mesures s'inspireront des conclusions et des résolutions formulées et adoptées par les réunions <sup>1</sup>.»
2. Ce troisième rapport s'inscrit dans le système des réunions sectorielles adopté en 1995, et il fournit des informations sur la suite donnée aux demandes formulées par les réunions qui se sont tenues au cours de l'exercice 2000-01. Il embrasse aussi d'autres activités spécifiques au secteur, y compris le suivi des réunions antérieures à 2000.
3. On a reconnu l'importance des activités de suivi lors de l'évaluation de 1995 du Programme des activités sectorielles, et pourtant ces activités ont manqué de répondre à plusieurs demandes, compte tenu des réductions budgétaires qui affectaient le programme. En outre, le programme a dû faire face à la préparation et à la tenue de 12 réunions sectorielles régulières au cours de l'exercice de la première réunion du Groupe de travail tripartite de haut niveau sur les normes du travail maritime et de deux réunions convoquées d'urgence, à la suite des événements du 11 septembre 2001, pour débattre de l'impact de ces événements sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme et sur l'aviation civile.
4. Les demandes de suivi s'inscrivent, en général, dans l'une ou plusieurs des catégories suivantes:
  - a) promotion de la ratification de normes internationales du travail spécifiques;
  - b) organisation de réunions sectorielles spécifiques à un secteur aux niveaux national, régional et interrégional;

<sup>1</sup> Document GB.262/STM/1, paragr. 23.

- c) fourniture de services consultatifs techniques et coopération technique dans des domaines spécifiques;
  - d) recherche, publication et diffusion des résultats; et
  - e) collecte et diffusion d'informations et de données spécifiques de divers secteurs.
5. Ces activités sont menées à bien soit par le Département des activités sectorielles ou conjointement avec d'autres unités du BIT, parfois dans le cadre d'un partenariat avec d'autres institutions des Nations Unies (par exemple, l'UNESCO, l'OMS, la FAO, l'OMI et l'UPU) ou encore dans le cadre d'un partenariat avec les secrétariats professionnels internationaux, des organisations d'employeurs et, dans certains cas, des ONG.
6. Afin que, depuis partout dans le monde, l'on puisse accéder aux travaux de recherche de l'OIT sur les tendances sectorielles et les conclusions relatives aux meilleures pratiques adoptées par les mandants, le Département des activités sectorielles a mis au point un site sur Internet qui comprend tous les rapports élaborés pour les réunions sectorielles et les *Notes sur les travaux* y relatives, ainsi que des informations sur les documents de travail et sur les tendances qui se dessinent dans certains secteurs à la suite des événements du 11 septembre 2001<sup>2</sup>.
7. Les paragraphes suivants résument, de manière aussi concise que possible, pour chacun des secteurs (par ordre alphabétique), les activités de suivi et les résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé. Les secteurs traitant des industries chimiques, de la construction, des services financiers et autres services professionnels, des industries mécanique et électronique, de la production de pétrole et de gaz et du raffinage du pétrole ne figurent pas dans cette étude. Un spécialiste des industries chimiques et du secteur de la production de pétrole et de gaz et du raffinage du pétrole a été recruté au cours de l'exercice, et l'accent a été mis sur la préparation de la réunion pour ce dernier secteur, qui s'est tenue en février 2002. Il en va de même du secteur de la construction, pour lequel une réunion a eu lieu en décembre 2001. A la présente session, la commission est saisie des *Notes sur les travaux* de cette réunion. S'agissant des services financiers et autres services professionnels, des activités de suivi de la réunion, tenue en 2001, sont prévues pour 2002. Le secteur des industries mécanique et électronique a eu sa dernière réunion en 1998. Aucune autre activité de suivi n'a été entreprise en 2000-01.

## **Agriculture, plantations, autres secteurs ruraux**

8. La *Réunion tripartite sur les moyens d'assurer un développement agricole durable grâce à la modernisation de l'agriculture et de l'emploi dans une économie mondialisée* s'est tenue à Genève en septembre 2000. Dans le cadre de la préparation de cette réunion, le Bureau a publié un certain nombre de documents de travail sur l'industrie des fleurs coupées (Colombie, Equateur, Pays-Bas, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et dans le monde), la transition agricole (Viet Nam) et l'ajustement structurel et l'agriculture (Guyana, Ouganda).
9. Les conclusions de la réunion de septembre 2000 a mis en évidence l'importance de la prévention et de la diminution du nombre de décès, d'accidents et de maladies parmi les travailleurs agricoles et les agriculteurs grâce à une meilleure formation en matière de sécurité et de santé au travail. A la suite de l'adoption de la convention (n° 184) sur la

<sup>2</sup> <http://www.ilo.org/sector>.

sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001, le Bureau a apporté son appui à la mise au point d'un module d'éducation ouvrière, qui a été testé sur le terrain avec succès et révisé pour être utilisé. Il a pris les premières mesures de lancement d'une campagne de promotion en faveur de la ratification de la convention n° 184. La réunion a également prié le Bureau dans ses conclusions de poursuivre les travaux de recherche sur l'impact de la mondialisation sur le secteur agricole. Une étude sur le rôle des entreprises multinationales dans le secteur des plantations au Kenya, dont la parution est prévue pour le début de 2002, a été réalisée avec le concours de MULTI.

## Production des métaux de base

10. A la suite de l'adoption en septembre 2001 d'un *Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les industries de métaux non ferreux* par la réunion d'experts et l'autorisation de publier donnée ultérieurement par le Conseil d'administration (document GB.282/10), le Bureau a fait le nécessaire pour sa traduction en chinois et en russe et pour l'impression et la diffusion de nombreux exemplaires. Les versions anglaise, espagnole et française ont été postées sur Internet et des éditions de poche dans ces langues sont en préparation. Entre-temps, le texte définitif a été largement diffusé dans l'industrie des métaux non ferreux et communiqué aux organisations qui s'intéressent à ce secteur.

## Commerce

11. Dans ses conclusions, la *Réunion tripartite sur les implications de la mondialisation et de la restructuration du commerce du point de vue des ressources humaines*, tenue en octobre 1999, a notamment prié l'OIT de préparer, en collaboration avec les partenaires sociaux, un manuel pour promouvoir le dialogue social dans le commerce. Par ailleurs, une résolution de la même réunion demande à l'OIT de créer un forum restreint de caractère tripartite qui devra se réunir régulièrement pour mener un dialogue sur les questions prioritaires qui se posent au plan mondial dans ce secteur. Conformément à ces recommandations, le Bureau a convoqué une réunion tripartite informelle qui a regroupé en novembre 2001 les représentants de ses mandants tripartites dans différentes régions, chargés d'examiner un projet de manuel sur le dialogue social dans le commerce qu'il avait préparé. Cette réunion de deux jours a défini des paramètres pour ce manuel, fixé une date butoir et décidé que les partenaires sociaux devaient participer activement à la mise au point définitive de ce manuel, afin qu'il soit mieux adapté aux réalités du dialogue social au niveau de l'entreprise. Ce manuel devrait être prêt pour la première moitié de 2002.

## Education

12. Dans le cadre du suivi de la *Réunion paritaire sur les conséquences de l'ajustement structurel pour le personnel de l'enseignement*, tenue en avril 1996, on mentionnera la publication de documents de travail sur le recrutement du personnel de l'enseignement, le statut du personnel enseignant dans l'éducation supérieure et la féminisation de la profession enseignante.
13. La réunion intitulée *Réunion paritaire sur la formation permanente au XXI<sup>e</sup> siècle: l'évolution des rôles du personnel enseignant*, tenue en avril 2000, a été suivie de travaux de recherche sur la manière d'améliorer l'accès à la formation permanente, y compris au téléenseignement et à l'éducation ouverte, en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC), et sur les rôles des enseignants. Ces travaux devraient être achevés en février 2002. Ils sont censés être utilisés à un séminaire régional européen sur ce sujet qui est organisé avec le concours de l'UNESCO et d'autres partenaires, et servir de

modèle pour d'autres travaux du même genre à entreprendre dans d'autres régions. Par ailleurs, des travaux sur l'évaluation/la validation/la reconnaissance du savoir, des qualifications et des compétences sont menés actuellement par IFP/SKILLS.

14. Le Bureau a organisé la *septième réunion du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant*, tenue à Genève en septembre 2000. Cette réunion a permis d'examiner pour la première fois au niveau international la Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. Les recherches entreprises à la suite de cette réunion devraient être terminées en février 2002, le but étant la publication d'une étude internationale importante sur les indicateurs concernant les enseignants. Par ailleurs, un groupe de travail international composé de mandants de l'enseignement supérieur a été mis en place avec pour mission d'aider l'OIT et l'UNESCO dans leurs recherches parallèles et leurs conseils sur la sécurité de l'emploi et la liberté académique dans l'enseignement supérieur.

## **Produits alimentaires, boissons et tabac**

15. Donnant suite à la résolution concernant les activités futures de l'OIT dans le secteur des industries des produits alimentaires et des boissons, adoptée par la *Réunion tripartite sur la technologie et l'emploi dans les industries des produits alimentaires et des boissons*, tenue en mai 1998, le Bureau a publié en 2000 un document de travail intitulé *The warp and the web: Organized production and unorganized producers in the informal food-processing industry* qui traite des boulangeries, des établissements vendant des salés et de la transformation du poisson à Mumbai (Inde). Par ailleurs, deux documents de travail sur le secteur du tabac ont été publiés sous les titres suivants: *Making ends meet: Bidi workers in India today* et *The world tobacco industry: Trends and prospects*.

## **Foresterie et industrie du bois, industrie de la pâte à papier et du papier**

16. Le *Recueil de directives pratiques Sécurité et santé dans les travaux forestiers*, adopté par une réunion d'experts en 1997, a été traduit en polonais et en chinois. Des traductions en indonésien, en portugais, en mongol et en slovène sont en cours. En Uruguay, où l'on a utilisé certains éléments de ce recueil de directives pratiques pour élaborer la réglementation nationale en matière de sécurité avec le concours de l'OIT, tous les inspecteurs du travail ont été formés par le Bureau. Cette aide a donné, notamment, un projet de création d'un système national de formation professionnelle pour la foresterie qui doit démarrer au début de 2002. En Chine et en Mongolie, l'OIT a aidé des mandants sectoriels à élaborer des recueils nationaux de directives pratiques pour la foresterie conformes au concept de développement durable. La version finale du recueil de directives pratiques pour la Chine a été terminée en septembre 2001. Le recueil de directives pratiques de la Mongolie devrait être terminé au début de 2002.
17. Donnant suite à une résolution adoptée lors d'une réunion précédente et aux demandes formulées dernièrement par certains mandants, le Bureau a mis au point un guide concernant les critères et indicateurs sociaux pour une gestion durable des forêts qui a été publié conjointement avec l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) en 2000. Ce guide s'appuie sur des conventions de l'OIT et sur d'autres textes pertinents adoptés par les mandants de l'OIT. Il a été beaucoup utilisé au niveau national et international. Tous les principaux éléments des critères qui ont été suggérés dans le guide ont été incorporés dans les normes respectives des deux projets internationaux majeurs de certification forestière. Ces activités sont conformes aux conclusions et résolutions

adoptées par la *Réunion tripartite sur la dimension sociale et les répercussions sur la main-d'œuvre de l'évolution des industries de la foresterie et du bois*, tenue en septembre 2001.

## Services de santé

18. La *Réunion paritaire sur les conditions d'emploi et de travail dans les réformes du secteur de la santé*, tenue en septembre 1998, a conclu que les travailleurs de la santé étaient particulièrement exposés à certaines formes de stress et de violence et a demandé à l'OIT de fournir une assistance pour soutenir les efforts visant à créer un lieu de travail sûr. Il lui est plus précisément demandé de promouvoir le dialogue avec les partenaires sociaux et d'intensifier sa coopération avec d'autres organisations internationales pour faciliter ces processus. Le Bureau a lancé, de ce fait, un programme interinstitutions global avec l'OMS, le Conseil international des infirmières (CII) et l'Internationale des services publics (ISP). Il s'agit d'examiner l'ampleur du problème, de mener des études dans les pays où les données font défaut, comme les pays en développement, et d'élaborer des directives antiviolence pour le secteur de la santé. Cette entreprise menée conjointement avec les institutions nationales associées a produit à la fin de 2001 des résultats importants à la suite des travaux empiriques menés au niveau national, qui devraient être terminés en 2002. En outre, ce processus de recherche a abouti à une prise de conscience plus grande aux niveaux national et international. Des directives pour lutter contre la violence sur le lieu de travail dans le secteur de la santé seront finalement élaborées.
19. Le suivi de la réunion s'est également traduit par un programme intitulé *La réforme du service public et son impact sur le personnel de santé*, qui a été réalisé avec les mêmes partenaires, ainsi qu'avec la Fondation allemande pour le développement international (DSE). En 2000, les résultats du programme ont été publiés dans un rapport, et l'on a créé un «outil pour agir» qui soulève des questions critiques pour le processus de réforme. Ce document a été traduit en arabe, en espagnol, en français et en russe et a bénéficié d'une large diffusion au BIT, au CIIT, à l'ISP et à l'OMS, de manière à faciliter la participation de tous les intéressés au processus de réforme.

## Hôtellerie, tourisme, restauration

20. La *Réunion tripartite sur la mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme*, tenue en avril 2001, a demandé à l'OIT de jouer un rôle d'observatoire des tendances qui se dessinent dans le domaine des politiques de mise en valeur des ressources humaines, de suivre, en consultation avec ses mandants tripartites, les questions et les tendances qui se font jour dans le secteur, de mettre en place un système international de formation et de perfectionnement professionnel et d'aider les pays à élaborer des programmes de formation pour les questions de prévention du VIH/SIDA. La réunion s'est aussi intéressée au développement durable du tourisme, au développement des petites et moyennes entreprises et à la lutte contre le travail des enfants.
21. Afin d'évaluer l'impact des événements du 11 septembre 2001 sur le secteur, le Bureau a organisé la *Réunion informelle chargée d'examiner les répercussions sociales sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme des événements consécutifs au 11 septembre 2001*, tenue en octobre 2001. Cette réunion a examiné les répercussions des événements sur ce secteur, et les partenaires sociaux ont formulé des recommandations concernant les mesures pratiques que les gouvernements, les partenaires sociaux et le BIT pourraient envisager de prendre pour surmonter la crise. Le rapport de la réunion et la synthèse du président ont été postés sur Internet, de même qu'une note d'information pour la réunion

ainsi que trois rapports de suivi ultérieurs. Le site Internet pertinent est un premier pas vers la création d'un observatoire des tendances dans ce secteur.

22. Le Bureau a continué d'œuvrer en faveur d'un système de compte de la main-d'œuvre dans le tourisme qui viendrait s'ajouter aux comptes satellites du tourisme utilisés aujourd'hui. A cet effet, il a collaboré avec l'Organisation mondiale du tourisme et a coordonné les travaux d'un groupe de travail sur l'emploi du Comité des statistiques et de l'analyse macroéconomique du tourisme de l'OMT.
23. Pour ce qui est du développement d'un tourisme durable, le Bureau a collaboré avec le PNUE et l'Organisation mondiale du tourisme, afin d'aider le secteur du tourisme à préparer le rapport sectoriel qui sera soumis au Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, 2002). Le Bureau a aussi œuvré à la mise au point d'indicateurs pour les dimensions sociales d'un développement du tourisme durable. Il a collaboré avec une ONG à la publication d'un catalogue des indicateurs de durabilité pour les projets touristiques et a participé aux travaux d'un groupe d'experts du PNUE sur les directives destinées à aider le secteur des tour-opérateurs à préparer des rapports sur les résultats obtenus en matière de durabilité.
24. La Mongolie a bénéficié de services consultatifs techniques touchant à la formation professionnelle dans ce secteur grâce à un atelier national organisé par la Fédération des employeurs de Mongolie afin d'évaluer les besoins pertinents du pays. Cet atelier portait également sur la mise en valeur des ressources humaines dans les petites et moyennes entreprises du secteur. Le Bureau a organisé dans les Caraïbes une réunion sous-régionale tripartite sur l'impact de la mise en valeur des ressources humaines sur la compétitivité dans le secteur, et a apporté son soutien à un séminaire de travailleurs des Caraïbes organisé par le Syndicat des travailleurs de la Barbade et qui avait pour thèmes la sécurité et la santé au travail, les problèmes environnementaux, et le VIH/SIDA en rapport avec le secteur du tourisme.
25. La question du travail des enfants dans le secteur du tourisme, et surtout ses pires formes, comme l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, a été traitée par l'IPEC avec des programmes d'action dans toutes les régions.

## **Activités maritimes et portuaires, pêche, voies d'eaux intérieures**

26. La 29<sup>e</sup> session de la Commission paritaire maritime, tenue en janvier 2001, a recommandé que le Conseil d'administration convoque en 2005 une session maritime de la Conférence internationale du Travail en vue de l'adoption d'un instrument unique qui regroupe, autant que possible, les normes du travail maritime existantes. Elle a également recommandé la constitution d'un groupe de travail tripartite de haut niveau qui se réunirait en 2001, 2002 et 2003, pour aider dans ces travaux. Le Conseil d'administration a accepté ces recommandations, et la première session du Groupe de travail tripartite de haut niveau sur les normes du travail maritime s'est tenue du 17 au 21 décembre 2001. Dans le rapport qu'il adresse à la présente session du Conseil d'administration, le groupe de travail propose, entre autres, que son sous-groupe tripartite tienne sa première réunion en juin 2002 et que lui-même tienne sa deuxième réunion en octobre 2002.
27. Au vu des autres conclusions de la 29<sup>e</sup> session de la Commission paritaire maritime, le Conseil d'administration:
  - a donné son accord à la création d'une sous-commission de la commission qui serait chargée de mettre à jour le salaire ou la solde de base pour les matelots qualifiés. La

première réunion de la sous-commission aura lieu en 2003 et aura pour but l'application de la formule révisée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004;

- a demandé au Bureau de faire faire une étude sur les femmes marins et sur leurs droits à l'occasion de la maternité et en matière d'emploi avant et après la naissance des enfants et sur d'autres questions liées au genre. Cette étude a été terminée à la fin de 2001;
- a approuvé la proposition tendant à convoquer une réunion d'experts sur les conditions de travail et de vie des gens de mer à bord des navires dans les registres internationaux pour mai 2002;
- a demandé au Directeur général d'entamer des consultations avec le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI) sur la création éventuelle d'un groupe de travail mixte sur la dimension humaine dans l'industrie maritime internationale ainsi que sur la question de la mesure du tonnage des navires et du logement des équipages. Le Directeur général a écrit depuis lors au Secrétaire général de l'OMI à ce sujet, et les consultations se poursuivent.

Il y a eu également un séminaire tripartite sous-régional sur les normes du travail maritime organisé à l'intention de certains pays d'Europe centrale et orientale à Saint-Pétersbourg en mars 2001, et un séminaire tripartite national semblable en Chine en août de la même année. Le séminaire de Saint-Pétersbourg a été suivi d'une réunion tripartite sur la coordination de l'inspection des navires concernant le contrôle de l'état du pavillon et de l'état du port.

- 28.** *La Réunion tripartite sur les problèmes sociaux et de travail provoqués par les ajustements structurels dans l'industrie portuaire*, tenue en mai 1996, a été suivie d'autres activités touchant aux effets sur la main-d'œuvre de la restructuration des ports au Brésil et en Afrique du Sud et à la lutte contre les problèmes de sécurité dans les ports de Maurice. Au Brésil, le Bureau a participé à des discussions avec les représentants des travailleurs, des employeurs et de gouvernement portant sur l'application des mesures d'ajustement structurel dans les ports brésiliens. Une équipe de fonctionnaires de l'Organisation portuaire sud-africaine s'est rendue au BIT pour recevoir des avis sur la restructuration des ports sud-africains. L'OIT a participé à un atelier sur la productivité portuaire et les effets du processus de restructuration sur la main-d'œuvre organisé en Afrique du Sud.
- 29.** Le programme de formation des travailleurs portuaires de l'OIT a été mis en œuvre dans plus de 45 établissements d'enseignement, centres de formation portuaire et organisations industrielles du monde entier. Ce programme est aujourd'hui disponible en anglais, en espagnol, en chinois et en coréen. Les versions arabe, française, grecque, indonésienne et portugaise sont en préparation. Des ateliers sur la mise en œuvre de ce programme ont été organisés au Centre de Turin de l'OIT, à Port-Soudan, à Manille, dans la ville de Panama et à Vera Cruz (Mexique). La formation dispensée dans le cadre de ce programme a aidé à améliorer l'efficacité de la manutention des marchandises, les conditions et les pratiques de travail, la sécurité et le bien-être des travailleurs portuaires.
- 30.** Suite à la *Réunion tripartite sur la sécurité et la santé dans l'industrie de la pêche*, tenue en décembre 1999, le Bureau a réalisé une étude sur les conditions de travail dans l'industrie de la pêche en Afrique du Sud, dont les résultats seront présentés à la conférence de la SADC sur les conditions de travail dans l'industrie de la pêche, prévue pour 2002 en Afrique du Sud. L'OIT a aussi collaboré étroitement, comme on le lui a demandé, avec l'OMI et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la révision de la *partie B* du *Recueil de règles de sécurité pour les pêcheurs et les navires de pêche*, de la FAO, de l'OIT et de l'OMI intitulée: *Dispositions à*

*prévoir en matière de sécurité et d'hygiène pour la construction et l'équipement des navires de pêche.*

## **Médias, culture, arts graphiques**

31. Le Bureau a organisé la 18<sup>e</sup> session ordinaire du Comité intergouvernemental de la Convention internationale OIT/UNESCO/OMPI sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion (Convention de Rome), tenue en juin 2001. En 2000, le Bureau a publié en 2000 une étude de la Fédération internationale des acteurs intitulée *Actors and the international audiovisual production industries*, et en 2001 une étude en anglais et en français de la Fédération internationale des musiciens intitulée *La situation sociale des artistes/interprètes de la musique en Asie, en Afrique et en Amérique latine*. Il a également apporté son appui à la préparation de l'Enquête mondiale sur le statut économique et social des journalistes *free-lances* réalisée par la Fédération internationale des journalistes et publiée sous sa forme provisoire en 2000.
32. Le Bureau a présenté un document ayant pour titre: *Technological change, restructuring and their effects on the broadcasting industry* à une conférence intitulé: «Dialogue for a New Millennium: Public service broadcasting workers confront the challenges of the digital age», de l'UNI-MEI, tenue à Vienne en mars 2000; et un document ayant pour titre *Globalization, technology, changes in the global music industry and their impact on employment and social dialogue* au colloque intitulé *International Symposium on the Protection of Music Rights*, tenu à Beijing, en octobre 2000; a présidé une session *des Rencontres européennes des artistes (des droits pour demain)*, de l'ADAMI (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes, France), tenue à Cabourg, en Normandie, en novembre 2000; et a activement participé en mars 2001 à Barcelone à un atelier intitulé *Media content industries in the multimedia era: Changing employment and skill patterns*, organisé par un institut des Communautés européennes connu sous le nom de *Institute for Prospective Technological Studies*.

## **Mines (charbon, autres industries extractives)**

33. Dans le cadre du suivi des conclusions de la *Réunion tripartite sur les problèmes sociaux et de travail dans les petites exploitations minières*, tenue en mai 1999, les efforts déployés par le Bureau pour faciliter la création d'un groupe international sur les petites exploitations minières ont porté leurs fruits en 2001 lorsque le ministère du Développement international a accepté de financer un tel groupe pour une durée de trois ans et que la Banque mondiale a accepté de fournir les services de secrétariat. La réunion inaugurale qui s'est tenue en mars 2001, avec pour mission la création du groupe de collaboration sur la petite industrie extractive et les exploitations minières artisanales, était placée, entre autres, sous l'égide de l'OIT. Un site Internet a été créé, et le Bureau est en train de donner des informations sur ses activités (principalement les projets de l'IPEC visant à éliminer le travail des enfants dans les petites exploitations minières). Etant donné les implications plus larges sur les collectivités de la petite industrie extractive et son lien avec les moyens de subsistance durables dans les zones rurales, le groupe a été rebaptisé communautés et petites exploitations minières. On a pensé que cette approche plus large avait plus de chances d'attirer des donateurs. La deuxième réunion de ce groupe aura lieu vers juin 2002 en Amérique latine.
34. S'efforçant toujours d'attirer l'attention sur les problèmes sociaux et les questions de travail de la petite industrie extractive et sur les problèmes de sécurité et de santé dans les mines (surtout la convention n° 176), le Bureau a participé activement aux travaux réalisés



dans le cadre du projet de développement durable et des activités extractives, qui fait partie de l'initiative globale sur les industries extractives, financée par l'industrie. Le Bureau a fourni des informations et des personnes compétentes à l'équipe du projet et s'est employé à donner une plus grande ampleur à ces activités. Le Bureau a participé à une mission de l'ONU au Mali concernant les collectivités durables et les petites exploitations minières en apportant un appui technique à la mission et aux activités de suivi.

35. Plusieurs documents sur la sécurité et la santé dans les mines destinés à promouvoir la convention n° 176 ont été publiés dans des revues ou présentés à des conférences internationales. Des ateliers visant à encourager la ratification de cette convention se sont tenus en Inde et en Chine. La ratification de la convention en 2000-01 par des pays miniers importants tels que l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, la Pologne et la République tchèque est due, en partie, au travail promotionnel fait par le Bureau. A la demande du gouvernement du Guyana, le Bureau a commandé, à la suite d'une mission globale, un projet de réglementation de la sécurité et de la santé dans les mines en application de la loi sur la sécurité et la santé au travail (dont le projet a lui aussi été élaboré par le BIT).
36. Etant donné l'importance accordée à cette réunion aux questions de sécurité et de santé, un manuel illustré sur la sécurité et la santé dans les petites exploitations minières à ciel ouvert est paru en anglais, en espagnol et en français. Cette brochure gratuite intitulée *Guide sur la sécurité et hygiène dans les petites mines à ciel ouvert* bénéficie d'une large diffusion dans les services du BIT et le réseau de la CASM.

## Postes et autres services de communication

37. Donnant suite à la *Réunion tripartite sur les répercussions sur les ressources humaines des changements structurels et réglementaires et de la mondialisation dans les services des postes et télécommunications*, tenue en avril 1998, le Bureau a organisé le Séminaire régional conjoint OIT/UPU sur le dialogue social dans les services postaux en Asie et dans le Pacifique, tenu à Bangkok en mai 2001, en collaboration avec l'UPU et l'UNI-Postal. Les conclusions du séminaire portent sur les incidences des réformes structurelles et juridiques sur les travailleurs des postes, les répercussions de la croissance dans le secteur des communications électroniques sur l'emploi et les conditions de travail, la gestion du changement dans le secteur des postes, le financement et le développement dans les services postaux, le service postal universel, et le dialogue social et le rôle de l'OIT. Le rapport final est paru dans la série de rapports de séminaire au début de 2001 sous le titre suivant: *Social dialogue in postal services in Asia and the Pacific*.

## Fonction publique

38. Les conclusions de la *Réunion paritaire sur la mise en valeur des ressources humaines dans la fonction publique dans le cadre de l'ajustement structurel et de la transition*, tenue en décembre 1998, contiennent des principes directeurs concernant la mise en valeur des ressources humaines de la fonction publique. Afin d'encourager l'application de ces principes directeurs, le Bureau a entrepris avec le Centre de Turin (et la collaboration de l'Internationale des services publics (ISP)) la révision de leur dossier de formation sur la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, en prêtant tout particulièrement attention aux questions de genre. Un module spécifique concernant la participation des travailleurs dans la fonction publique viendra s'y ajouter et sera testé au cours de la prochaine période biennale.

## **Industries du textile, du vêtement, du cuir et de la chaussure**

39. A la suite de la *Réunion tripartite sur les pratiques de travail dans les industries de la chaussure, du cuir, des textiles et de l'habillement*, tenue en octobre 2000, une attention particulière a été accordée à la promotion du dialogue social dans les industries THC (textiles, habillement, chaussure). Il y a eu des travaux de recherche sur l'impact des initiatives volontaires venant de plusieurs partenaires sur la promotion du dialogue social dans ces industries, et un document de travail (disponible en anglais et en français) a été publié sur ce sujet. Des services consultatifs techniques ont été fournis, notamment au Maroc pour un séminaire sur la mise en valeur des ressources humaines dans l'industrie textile qui s'est tenu en 2001, en Jordanie pour un projet sur les répercussions de la mondialisation sur les travailleuses de l'industrie textile et au Népal pour la préparation d'un séminaire national sur la compétitivité, la productivité et la qualité de l'emploi dans l'industrie du vêtement. Des travaux préparatoires ont été réalisés en vue de la tenue au Maroc en 2002 d'un atelier national tripartite sur la restructuration du secteur des textiles et de l'habillement et les perspectives d'amélioration des conditions sociales des travailleurs. Des données et des services consultatifs techniques, toujours plus importants, ont été fournis par voie électronique aux mandants et à d'autres institutions.

## **Transports (y compris l'aviation civile, les chemins de fer et les transports routiers)**

40. Les conclusions du *Colloque sur les conséquences de l'évolution technologique, de la déréglementation et de la privatisation des transports dans le domaine social et du travail*, tenu en septembre 1999, invitent le Bureau à renforcer la collaboration avec les institutions de Bretton Woods et d'autres organismes internationaux pertinents en vue d'établir un mécanisme stratégique tripartite permanent à participation restreinte qui serait chargé de superviser ses activités dans le secteur des transports et de prendre des initiatives visant à promouvoir les meilleures pratiques de prévention du VIH/SIDA dans le cadre du lieu de travail. Plusieurs réunions de suivi ont été tenues avec des spécialistes des transports de la Banque mondiale afin de renforcer la coopération, et un rôle actif a été joué à Montréal, en juin 2000, à la Conférence de l'OACI sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne, pendant laquelle un document de l'OIT qui s'appuie sur les conclusions du colloque a été présenté. En octobre 2001, il y a eu une réunion de réflexion sur les répercussions des événements du 11 septembre sur l'aviation civile à laquelle plusieurs documents d'information ont été présentés. La synthèse du président contient des recommandations portant sur les réactions stratégiques, le rôle du dialogue social, des gouvernements et des partenaires sociaux et le rôle du BIT qui seront présentées, en janvier 2002, à la réunion intitulée *Réunion tripartite sur l'aviation civile: conséquences sociales et en matière de sécurité de la crise consécutive au 11 septembre 2001*. S'agissant de la prévention du VIH/SIDA, le Bureau a collaboré avec le ministère des Transports d'Afrique du Sud à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur des transports et lui a apporté un soutien financier. Cette stratégie a été adoptée début décembre 2001 par une conférence nationale regroupant toutes les parties prenantes sud-africaines et l'OIT.

## **Fabrication du matériel de transport**

41. En réponse à l'une des conclusions de la *Réunion tripartite sur l'impact dans le domaine social et du travail de la mondialisation dans le secteur de la fabrication du matériel de transport*, tenue en mai 2000, qui demandait à l'OIT de préparer un recueil des meilleures

pratiques en matière de sécurité dans le secteur de la démolition des navires, le Bureau a produit un film vidéo intitulé *The Ship Breakers* et un document de synthèse qui a débouché directement sur une série de missions consultatives techniques (avec *SafeWork*) dans les installations de démolition des navires de Chittagong, au Bangladesh (mars 2001); de l'Etat de Gadanni, dans le Baloutchistan, au Pakistan (mars 2001); de Mumbai, en Inde (12 mai 2001); de Metro Machine, à Philadelphie, aux Etats-Unis (septembre 2001) et de Chine (quatre chantiers de démolition dans différentes régions du pays, octobre 2001). En outre, des ateliers nationaux tripartites sur la démolition des navires se sont tenus à Beijing, à Chittagong et à Mumbai, et il y a eu un échange de vues informel avec les mandants au Baloutchistan. L'atelier organisé à Chittagong a bénéficié de la présence du président du groupe de travail technique de la Convention de Bâle (PNUE) et du président du groupe de travail par correspondance de l'OMI sur le recyclage des navires. A la suite de la présentation du film vidéo, le BIT a été invité comme intervenant à la Banque mondiale à deux conférences internationales, celles de Rotterdam et de Philadelphie, ainsi qu'à la Chambre internationale de la marine marchande, à Londres. Un passage du film vidéo a également été montré sur CNN. Un document de projet a été préparé; il sera bientôt soumis à des donateurs multi-bilatéraux. La première version d'un recueil de directives techniques sur la sécurité dans le secteur de la démolition des navires a également été élaborée, et elle sera mise à l'essai et révisée dans le courant de 2002. Ce recueil viendra compléter les travaux du Groupe de travail technique de la Convention de Bâle (Genève) et du Comité de la protection du milieu marin de l'OMI (Londres). Il existe également un site Internet<sup>3</sup>.

## Services de distribution (eau, gaz, électricité)

42. Donnant suite aux conclusions de la *Réunion tripartite sur la gestion de la privatisation et de la restructuration des services publics de distribution*, tenue en avril 1999, le Bureau a tenu en juin 2000 des réunions avec des responsables des services publics de distribution de la Banque mondiale, afin de leur donner des informations sur la Déclaration de l'OIT. Le Bureau a également participé en octobre 2001 à un atelier sur la restructuration du secteur de l'énergie organisé par le gouvernement du Bangladesh, avec le soutien de la Banque mondiale. Les conclusions des recherches du BIT et de la réunion ont été présentées, et l'accent a été mis sur l'organisation de consultations avec les syndicats en temps voulu.
43. Au cours de la période biennale, le Bureau a publié des documents de travail intitulés *Politique de la concurrence et relations sociales internationales (postes, télécommunications, eau, gaz, électricité)*, *Democratic Regulation: A Guide to the Control of Privatized Public Services through Social Dialogue* (qui présente des études de cas des compagnies d'électricité, de gaz et d'eau) et *Social and Labour Consequences of the Decentralization and Privatization of Municipal Services: The Cases of Australia and New Zealand* (qui présente des études de cas sur la transformation en sociétés commerciales et la privatisation des entreprises d'électricité et d'approvisionnement en eau).

## Autres secteurs

44. Lors de sa 279<sup>e</sup> session (novembre 2000), le groupe des travailleurs de la Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes a apporté son appui aux propositions tendant à organiser en 2002-03 des réunions à participation restreinte s'il est possible de les tenir en plus des douze réunions prévues. En collaboration avec la

<sup>3</sup> [www.ilo.org/safework/shibbreaking](http://www.ilo.org/safework/shibbreaking).

Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses, le Bureau a organisé un atelier tripartite interrégional et les conditions d'emploi et de travail dans l'industrie de la taille et du polissage des pierres, qui s'est tenu à Bangkok en novembre 2001. Cet atelier a rassemblé 29 participants et spécialistes de neuf pays qui ont débattu de diverses questions, comme le travail des enfants, l'emploi, les conditions de travail, la sécurité et la santé et la formation. Cet atelier a conclu en adoptant des recommandations qui demandent, entre autres, que les questions soient discutées plus avant avec la participation entière de tous les secteurs de cette industrie, de l'extraction à la vente au détail, en passant par la production de pierres précieuses, notamment lors d'une réunion destinée à ce secteur qui figure dans le programme des réunions sectorielles pour 2004-05. Un rapport de l'atelier et les exposés présentés par les participants seront publiés sous peu. On peut consulter sur Internet, ou obtenir du secrétariat de SECTOR, un exemplaire en anglais des recommandations.

\* \* \*

45. La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes est invitée à prendre note de ces informations concernant les activités de suivi entreprises en 2000-01 en réponse aux demandes des réunions sectorielles, et à formuler des observations à ce sujet.

Genève, le 24 janvier 2002.